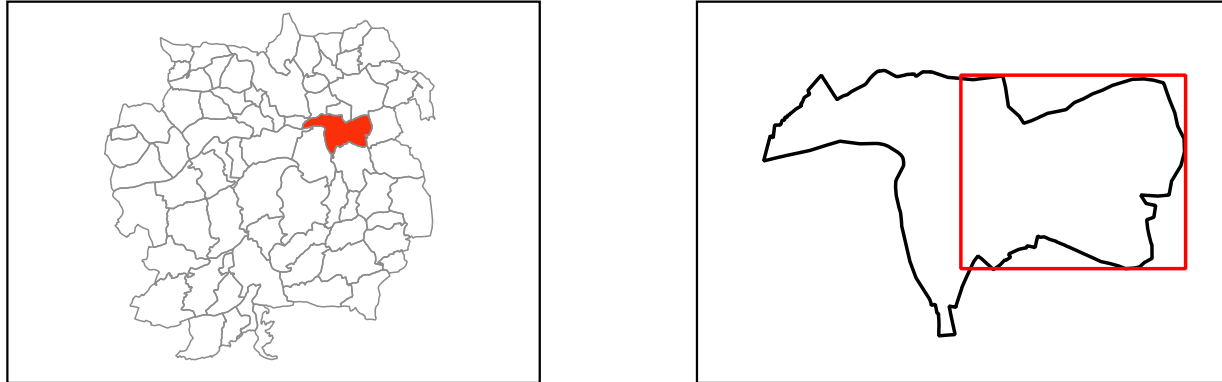




Commune d'Audincourt

Plan Local d'Urbanisme

Zonage : Nord Est de la commune



09/11/2015	PLU Approuvé
04/11/2019	Modification 1
30/05/2022	Modification 2
11/09/2023	Modification 3
23/09/2024	Modification simplifiée n°1

Vu pour être annexé à la délibération du 23/09/2024
Le Maire,



1 / 3000



Fond cadastral mis à jour en 2024
Origine Cadastre - Droits de l'Etat réservés
Origine PMA - Droits réservés
Edition 16/09/2024

LEGENDE

--- Limites de zones

Zones urbaines

- UA** Zone urbanisée au tissu ancien rassemblant la plupart des fonctions de centralité urbaine de la commune
- UB** Zone urbanisée dont le tissu est caractérisé par une mixité de constructions d'époques, de gabarits et de physiologies variées
- UC** Zone urbanisée correspondant à un tissu récent, de faible densité où le tissu pavillonnaire individuel et la fonction résidentielle sont dominants
- UCa** Zone urbanisée correspondant à un tissu récent, de faible densité où le tissu pavillonnaire individuel et la fonction résidentielle sont dominants : secteur en friche
- UCb** Zone urbanisée correspondant à un tissu récent, de faible densité où le tissu pavillonnaire individuel et la fonction résidentielle sont dominants : zone naturelle occupée par des constructions à usage d'habitation
- UCC** Secteur réservé à une activité de récupération-dépollution de véhicules hors d'usage (VHS)
- UX** Zone d'activité implantée dans l'ancien périmètre de l'usine des Forges destinée à l'accueil progressif d'opération à caractère d'habitat
- UY** Zone composée d'un tissu commerciale formant la zone des Arteliers, comprenant l'espace Lumière et un secteur d'industries et d'artisanat contigu à la zone commerciale
- UZ** Emprise d'une importante unité de production en pleine activité à vocation industrielle, artisanale, commerciale, de bureaux et de services

Zones à urbaniser

- 1AUa** Zone aménageable dans le cadre du présent PLU : secteur de la Gare
- 2AUa** Zone destinée à être urbanisée dans le futur après modification ou révision du PLU

Zones naturelles

- A** Zone à protéger en raison de son potentiel agronomique, biologique, économique et paysager
- Aa** Zone à protéger en raison de son potentiel agronomique, biologique, économique et paysager : secteur destiné à l'accueil de constructions agricoles
- N** Zone à protéger en raison de son caractère forestier, naturel, paysager et écologique
- Na** Zone à protéger en raison de son caractère forestier, naturel, paysager et écologique : aire d'accueil des gens du voyage

Protections particulières

- Espace bois classé
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques : zone humide
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques : éboulement
- Élément de paysage : vergier à conserver
- Élément de paysage : bâtiment repéré
- Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
- Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Risques karstiques
- Limites d'application du Plan de Prévention des Risques d'Inondation Doubs-Allan Approuvé par arrêté préfectoral du 27 mai 2005
- Pour le zonage et le règlement correspondant, se reporter au document général PPR annexé au PLU
- Emplacement réservé

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES (art. R.151-34 4° du code de l'urbanisme)

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire de la réservation
1	Raccordement de l'impasse des Arteliers à la rue René Girardot	Commune
2	Développement d'une offre d'habitat-logement diversifiée et adaptée au vieillissement, en extension de l'EPHAD	Commune
3	Élargissement d'avenue de la Gare	Commune
4	Aménagement de l'impasse des Marais	Commune
5	Accès secteur Mairie aux rues des Garennes	Commune
6	Création d'une voie d'accès rue de Saisonville d'Ancres - Plateforme 4 m.	Commune
7	Aménagement d'un basé	Commune
8	Aménagement du Transport à Haut Niveau de Service (THNS)	Pays de Montbéliard Agglomération
9	Création d'une voie d'accès au quartier des Forges	Commune
10	Élargissement de la rue des Ranches	Commune
11	Élargissement de la rue des Prés - Plateforme 8 m.	Commune
12	Élargissement de la rue Renaud - Plateforme 10 m.	Commune
13	Élargissement de la rue des Actuels - Plateforme 8 m.	Commune
14	Élargissement de la rue L. Bidart - Plateforme 8 m.	Commune
15	Élargissement de la rue de la Liberté - Plateforme 8 m.	Commune
16	Élargissement rue de la Chapelle - Plateforme 6 m.	Commune
17	Élargissement de la rue des Ecoles - Plateforme 8 m.	Commune
18	Élargissement de la rue Pavement - Plateforme 8 m.	Commune
19	Élargissement rue de la Prévoyance - Plateforme 6 m.	Commune
20	Élargissement de la rue A. Parrot - Plateforme 10 m.	Commune
21	Élargissement de la rue de Belin - Plateforme 14 m.	Commune
22	Élargissement de la rue Romane - Plateforme 8 m.	Commune
23	Élargissement de la rue de Verdun - Plateforme 8 m.	Commune
24	Élargissement rue de Vandoucourt - Plateforme 8 m.	Commune
25	Élargissement de la rue des Contours du centre-ville à la rue de la Corbille - Plateforme 10 m. Au-delà de la rue de la Corbille - Plateforme 8 m.	Commune
26	Élargissement rue du Réservoir - Plateforme 7 m.	Commune
27	Élargissement rue du château d'eau - Plateforme 6 m.	Commune
28	Élargissement rue du 11 novembre - Plateforme 6 m.	Commune
29	Aménagement des rives du Doubs	Commune
30	Élargissement rue de Sélencourt de la rue L. Bidart à la rue du Coteau - Plateforme 12 m.	Commune
31	Élargissement de la rue des Miroirs	Commune
32	Élargissement de la rue des clés Humain	Commune
33	Élargissement de la rue de la Sapinière	Commune
34	Élargissement de la rue Vieille	Commune
35	Élargissement de la rue Ch. Lallemand	Commune
36	Élargissement de la rue de Dole	Commune
37	Élargissement de la rue du Stand	Commune
38	Élargissement de la rue de la Fontaine	Commune
39	Accès secteur 1AU rue du Réservoir	Commune
40	Mantien d'une continuité fondée	SNCF Réseau

